

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE

La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) compte 211 462 licenciés répartis dans environ 3 300 clubs (chiffres avant COVID). Le Ping en extérieur est une activité populaire, ludique, conviviale, intergénérationnelle, facile à pratiquer à tous les âges. La FFTT développe le ping en extérieur en créant des sites de pratique accessibles à toutes et tous. Ces sites de plusieurs tables permettront une pratique libre/organisée, autonome/encadrée, et connectée via une application numérique. La Fédération veut faire de ces sites sportifs des lieux de vie et d'activité sportive.



211 462

Licenciés dont
Hommes : 169 558
Femmes : 41 904

3 300

Clubs

110 157

Jeunes

♿ Accessibilité

Sites accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pratique parfaitement adaptée aux personnes en situation de handicap.

🌀 Matériaux & options

Tables en extérieur, sol adapté et/ou terrassement spécifique à la pratique, hub de matériel.
Options : entourage, préau, aménagement urbain.

📍 Localisation

Les tables seront installées dans des lieux avec une forte fréquentation et un accès simple (parcs, quartier QPV, proche d'une école).

🔄 Flexibilité

Modularité du choix du produit en fonction du nombre de tables choisies et de l'ajout des différentes options. Pluridisciplinarité possible si la collectivité veut installer d'autres éléments à côté.

📏 Surface

2 tables : environ 64 m²
4 tables : environ 128 m²
6 tables : environ 192 m²

💰 Budget

Coût d'une table nue avec ancrage : de 1 000 € à 2 500 €
Coût d'une installation en fonction du nombre de tables choisi et hors option : de 10 000 € à 60 000 €



Pour faire de ces espaces de pratique des lieux de destination, l'animation est primordiale. Elle sera régie par une application numérique fédérale. Celle-ci permettra aux participants de se géolocaliser, de se donner rendez-vous (système de réservation), de s'inscrire et de participer à des événements organisés ou non par les structures locales (clubs, comités, ligues, éducateurs sportifs territoriaux, associations locales, établissements scolaires, maison de quartier...). La mise à disposition du matériel simplifie l'accès à tous pour une pratique libre. Nous attirons votre attention sur la faible empreinte au sol et sur le coût raisonnable de cet investissement. Un service d'accompagnement sera proposé par la FFTT.